Accusé de réception en préfecture
079-257902205-20220615-2022AG0615BSED-BF
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception préfecture : 20/06/2022

Parc naturel régional du Marais poitevin

Une autre vie s'invente ici

Extrait du Registre des délibérations du 15 juin 2022

Date de publication : 20 juin 2022	Nombre de délégués en exercice : 118
Date de convocation : 7 juin 2022	Nombre de délégués présents ou *représentés* : 62 (505 voix) Votes (nbre voix) : Pour : 505 - Contre 0 - Abstention : 0

Le 15 juin 2022, le comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, s'est réuni à Auchay sur Vendée (85), sous la présidence de Pascal DUFORESTEL.

Etaient présents ou *représentés* :

Au titre des communes de Charente-Maritime :
Anais : Laëticia REMETTER ; Andilly : Caroline SOULIÉ ; *Benon : Chloé BEDEL* ; *Charron : Laura MILLET* ; Le Gué d'Alleré : Marie-Odile ROUX ; Marans : Romuald QUIRION ; La Ronde : Jean-Pierre SERVANT ; Saint Cyr du Doret : Cyril CHAUVIN ; Saint Jean de Liversay : Sylvie VIVIER

Au titre des communes des Deux-Sèvres :
Arçais : Christian GRONDEIN ; Bessines : Alain LUSSEAULT ; Le Bourdet : Clément COHEN ; Magné : Catherine TROMAS ; Niort : Elmano MARTINS ; *Prin Deyrançon : Olivier D'ARAUJO* ; Saint Hilaire la Palud : François BONNET, Sansais : Arnaud VIGER, Vallans : Olivier CAILLE et Cédric BOUCHET

Au titre des communes de Vendée :
L'Aiguillon-la-Presqu'île : Laurent HUGER ; Auchay-sur-Vendée : Michel HERAUD ; Benet : Georges MERCIER ; *Chaillé-les-Marais : Antoine METAIS* ; *Curzon : Boris RIMBERT* ; Damvix : Yannick MOREAU ; Le Gué de Velluire : Alexandre OLONDE ; L'Ile d'Elle : Fabien BILLARD ; Lairoux : Pierre CHABOT ; Le Langon : Jacqueline ARRESTAYS ; Liez : Rodolphe BLONDELLE ; Maillé : Patricia LUCAS ; Mareuil sur Lay Dissais : Thierry COUILLAUD ; Le Mazeau : Bernard BORDET ; Montreuil : Agnès BARNAUD ; Moreilles : Marie-Jeanne BARRAUD ; Mouzeuil St Martin : Nicolas FILLON ; *Nalliers : Bruno FABRE* ; Rives d'Autise : Florent BAUDON ; Sainte Radegonde des Noyers : Paul BOURNEL et Jacques TRAVAUX ; Saint Sigismond : Denis LA MACHE ; Saint Vincent sur Graon : Jannick RABILLE ; La Taillée : Judicael LAMY ; La Tranche sur Mer : Pierre-Jacques CARLES ; Triaize : Didier JOUSSEAUME ; Vix : Pascal BETEAU

Au titre des EPCI :
Communauté d'Agglomération du Niortais : Anne-Sophie GUICHET ; Communauté de Communes Aunis Atlantique : Jean-Pierre SERVANT ; Communauté de Communes Aunis Sud : Laëticia REMETTER ; Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée : Laurent DUPAS ; Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : David MARCHEGAY ; Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise : Gilles BOUTEILLER

Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine : Pascal DUFORESTEL, *Rémi JUSTINIEN,* Margarita SOLA

Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire : Philippe BARRE, Yveline THIBAUD

Au titre du Conseil départemental de la Charente-Maritime : *Stéphane VILLAIN*

Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres : *Olivier POIRAUD*, Séverine VACHON

Au titre du Conseil départemental de la Vendée : Arnaud CHARPENTIER, *Leslie GAILLARD*, Stéphane GUILLON, *Laurent FAVREAU*

Budget supplémentaire 2022 :
Budget annexe Editions documentaires

Accusé de réception en préfecture
079-257902205-20220615-2022AG0615BSED-BF
Date de télétransmission : 20/06/2022
Date de réception préfecture : 20/06/2022

Budget supplémentaire 2022
Budget annexe Editions documentaires

Contexte

Vu la délibération du Comité syndical en date du 22 mars 2022 adoptant le budget annexe Editions documentaires

Vu les délibérations du Comité syndical du 15 juin 2022 approuvant les comptes administratifs et de gestion 2021 et affectant les résultats 2021, préalablement adoptée ;

Vu le Codé général des collectivités territoriales ;

Après en avoir débattu, le comité syndical

DECIDE :

- **d'approuver** le budget supplémentaire 2022, en dépenses et en recettes de fonctionnement, à la somme de 9 295,98 € pour le budget annexe Edition Documentaires, tel qu'annexé.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Président,

PARC NATUREL RÉGIONAL DU MARAIS POITEVIN
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT

Pascal Duforestel